

CHARTRE DE GROUPE

Groupe Roger Clément – 1^{ère} METZ Queuleu



Années : 202..... / 202.....

Votre enfant ou vous-même êtes inscrit dans une unité scout de la 1^{ère} METZ Queuleu

Nom de la famille ou représentant légal :

Les Scouts et Guides de France sont un mouvement d'éducation catholique reconnu par les deux organisations mondiales de scoutisme et guidisme (OMMS et AMGE).

Pour mener à bien sa mission, le mouvement SGDF propose 4 lignes directrices :

-  Eduquer des garçons et des filles,
-  Vivre ensemble,
-  Construire sa personnalité.
-  Habiter Autrement La Planète (HALP).

Le projet éducatif et pédagogique des SGDF s'articule autour des 8 axes fondamentaux :

-  La progression personnelle,
-  La nature
-  L'engagement dans la communauté,
-  L'apprentissage par l'action,
-  Le système des équipes,
-  Le soutien adulte,
-  Le cadre symbolique,
-  La promesse et la Loi scout.

Pour se faire, le groupe s'attache à une acceptation des valeurs du scoutisme. Cet engagement nécessite une participation active de toutes les parties prenantes et demande d'exclure toute attitude consumériste.

Les cheftaines, les chefs ainsi que toute l'équipe d'encadrement sont des bénévoles, mais avant tout des volontaires engagés responsables et investis qui consacrent beaucoup de leur temps libre à la préparation, l'encadrement, l'organisation, la gestion de toutes les activités et au fonctionnement du groupe.

Tous sont formés, ou en cours de formation, avec des diplômes ou des compétences validées par les Scouts et Guides de France ainsi que le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Afin de rendre le scoutisme accessible à tous, le groupe intègre à sa gestion les directives de la CAF qui apporte son soutien et son contrôle sur les mesures sociales et financières. Ainsi nous disposons d'une tarification modulée pour les frais d'inscriptions, mais aussi pour des activités ponctuelles payantes (Week end, camps, sorties...). La proposition de minoration se base sur le coefficient familiale CAF déclaré en début d'année ou au cas par cas.

Pour que cette année scout se passe au mieux, il est important de porter une attention particulière à l'engagement que nous vous demandons de respecter afin de signer cette charte en pleine conscience.

Je m'engage à :

- ✓ Ce que mon enfant soit présent aux activités proposées par les unités ou le groupe,
- ✓ Prévenir le plus tôt possible la maîtrise chaque fois que mon enfant ne peut assister à une activité.
- ✓ Me tenir informé des plannings, dates, directives, ou informations venant du groupe ou de l'unité de mon enfant,
- ✓ Respecter les horaires de début et de fin des activités,
- ✓ Fournir le document sur transfert de responsabilités à l'issu d'activités scoutées,
- ✓ Prévenir si quelqu'un d'autre que moi doit prendre en charge votre ou vos enfants mineurs après une activité,
- ✓ Informer le groupe de tout changement de coordonnées (adresse, mail ou téléphone)
- ✓ **Assurer que la fiche sanitaire de liaison soit à jour des informations ou évolution médicale,**
- ✓ Echanger régulièrement et en toute confiance avec les chefs sur la vie de mon enfant dans l'unité,
- ✓ Signaler à la maîtrise tout événement susceptible d'expliquer les changements de comportement de mon enfant,
- ✓ M'intéresser à la vie du Groupe et y participer dans la mesure de mes possibilités.

Le à **Signature :**

Les Scouts et Guides de France est un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. C'est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir des dons et legs.